



## Louis XIV le Roi Soleil

### II. Louis XIV gouverne seul (1661-1715).

Il n'avait de compte à rendre à personne, fixait et employait **les impôts à son gré**, **déclarait la guerre** et faisait la paix comme il lui convenait. Il était le seul propriétaire, et ses sujets ne possédaient en propre que ce qu'il voulait bien leur laisser. « *Les rois, seigneurs absolus, sont nés pour posséder tout et commander à tout.* »

Louis XIV, qui avait un orgueil prodigieux prit pour emblème un soleil resplendissant ; il le fit peindre et sculpter sur les murs de son palais. D'où son nom de .....

• Louis XIV fit son « **métier de roi** ». Il voulait tout connaître; il présidait les Conseils, écoutait les avis des ministres, lisait les rapports, dictait des ordres. **Il décidait seul**. Ses ministres étaient de simples commis. « *Vous m'aidez, leur dit-il un jour, quand je vous le demanderai.* » Un mot résume tout le règne: «..... »

Jaloux de son autorité, il n'employa jamais dans le gouvernement les grands seigneurs ou les prélats. **Il choisit pour ministres des bourgeois dévoués** à sa personne et qui exécutaient fidèlement ses ordres.



**Louis XIV en costume de sacre :**  
avec cet air naturel de noblesse et de majesté qui en imposait à tous.

• **Louis XIV** se croyait désigné par Dieu. Son titre était : « *Roi de France par la grâce de Dieu* ». C'est ce que signifie l'expression : .....  
Il en tirait cette conséquence, qu'il était le **maître absolu**.





## Louis XIV le Roi Soleil

### II. Louis XIV gouverne seul (1661-1715).



Il n'avait de compte à rendre à personne, fixait et employait **les impôts à son gré**, **déclarait la guerre** et faisait la paix comme il lui convenait. Il était le seul propriétaire, et ses sujets ne possédaient en propre que ce qu'il voulait bien leur laisser. « *Les rois, seigneurs absolus, sont nés pour posséder tout et commander à tout.* »

Louis XIV, qui avait un orgueil prodigieux prit pour emblème un soleil resplendissant ; il le fit peindre et sculpter sur les murs de son palais. D'où son nom de ... *Roi soleil* .....

• Louis XIV fit son « **métier de roi** ». Il voulait tout connaître; il présidait les Conseils, écoutait les avis des ministres, lisait les rapports, dictait des ordres. **Il décidait seul**. Ses ministres étaient de simples commis. « *Vous m'aidez, leur dit-il un jour, quand je vous le demanderai.* » Un mot résume tout le règne: « ..... *L'état..c'est..moi*..... »

Jaloux de son autorité, il n'employa jamais dans le gouvernement les grands seigneurs ou les prélats. **Il choisit pour ministres des bourgeois dévoués** à sa personne et qui exécutaient fidèlement ses ordres.

**Louis XIV en costume de sacre :**  
avec cet air naturel de noblesse et de majesté qui en imposait à tous.

• **Louis XIV** se croyait désigné par Dieu. Son titre était : « *Roi de France par la grâce de Dieu* ». C'est ce que signifie l'expression : ... *Monarchie de droit divin* .....  
Il en tirait cette conséquence, qu'il était le **maître absolu**.

